

# CONGRES FFR13 SAMEDI 8/9 JUIN 2019

## Compte rendu de l'atelier arbitrage et délégués avec les clubs

Cet atelier se déroule le dimanche 9 juin 2019, sous la présidence de Mr M Kedimi ; M Drizza et G Le Gueuziec assistent aux travaux afin de répondre aux clubs. Une trentaine de personnes sont présentes. **Ce compte rendu ne comprend que les sujets concernant les délégués.**

### **THEMES abordés :**

- 1 Tenue des bancs de touche
- 2 Responsables sécurité/service d'ordre
- 3 Responsables régionaux des délégués(RRD)
- 4 Harmonisation/formation des délégués

### **INTRODUCTION :**

**G Le Gueuziec** co-responsable des délégués lance le débat, tout d'abord il excuse G Raillon absent à ce congrès pour des raisons familiales. Cette saison 35 délégués sont licenciés. Brièvement il est fait un rappel du rôle du délégué : c'est le représentant de la Fédération, il prend toutes les dispositions afin que la rencontre se déroule bien. Pour cela il se tient à la disposition des clubs et des arbitres. Il privilégie la communication, aide les clubs dans les démarches concernant le match. Il fait preuve de tact et psychologie. IL fait aussi le maximum afin de placer les arbitres dans les meilleures conditions .Il prend en charge toute la partie administrative, il assure le lien entre les clubs en présence. Il a une très bonne connaissance des RG, il les a en permanence avec lui. **Guy Le Gueuziec** précise que dès que la partie est commencé le patron de l'aire de jeu c'est l'arbitre et il aborde le sujet de l'attitude indisciplinée des bancs de touche.

### **1 TENUE DES BANCS DE TOUCHE :**

**M Drizza** indique que de façon générale les arbitres manquent de rigueur sur la discipline des bancs. Cette situation sera abordée prochainement et un protocole mis en place .**F Humbert** délégué évoque la problématique pour le délégué d'informer l'arbitre une fois la rencontre débutée et lui signifié le non respect de la réglementation. Le représentant d'Albi expose les difficultés que rencontre le responsable du service d'ordre local pour faire respecter les consignes au banc adverse.

### **2 RESPONSABLES SECURITE/SERVICE D'ORDRE :**

Le représentant d'Albi évoque la réunion d'avant match avec les responsables et le délégué indiquant que cela était très répétitif, il comprenait son importance en début de saison mais par la suite cela devenait un peu lourd car à Albi ce sont toujours les mêmes personnes qui officient. **M Kedimi** argument à l'appui indique que cette entrevue est indispensable.

### **3 INSTAURATION DE RESPONSABLES REGIONAUX DES DELEGUES :**

**F Tene** déléguée souhaite la mise en place de responsables régionaux des délégués. **M Kedimi** dans sa réponse dit qu'il faudrait tenir compte des effectifs des délégués et fonctionner plutôt en bassin.

### **4 HARMONISATION/FORMATION DES DELEGUES :**

**F Tene** intervient pour signaler le manque de cohérence d'un délégué à l'autre et les difficultés pour le délégué qui passe après un délégué qui ne fait pas son travail. **F Tene** indique aussi que nous sommes payer pour bien faire ce travail. **G Le Gueuziec** répond que les délégués ont des personnalités différentes et qu'ils viennent d'horizons divers : anciens arbitres , dirigeants, sympathisants.....Le problème majeur est l'attitude des bancs de touche et là le vécu ,la diplomatie et le tact peuvent faire la différence. Exemple : un ancien arbitre à peut être plus de facilité d'obtenir une meilleure attitude des bancs. **G Le Gueuziec** rajoute qu'actuellement il y a 32 délégués actifs et que pour aller vers l'excellence il faudrait être beaucoup plus nombreux. **F Tene** répond fermement que ce n'est pas une raison pour recruter n'importe qui, elle indique qu'il faudrait mettre en place un plan de formation des délégués et donne un exemple sous la forme d'un tutorat, elle déplore également le manque de formation durant cette saison ceci en faisant une critique constructive. **G Le Gueuziec** précise qu'au niveau du recrutement nous accueillerons toutes les personnes intéressées et motivées, elles pourront nous apporter une vision nouvelle et nous permettrons de progresser . **M Kedimi** explique longuement et concrètement que les comités dans la convention d'objectifs doivent prévoir une rubrique formation des délégués, une dotation ffr13 sera allouée et versée à ce comité. **M Kedimi** charge Guy Le Gueuziec de préparer un plan de formation et de le budgétisé.

A la clôture de l'atelier arbitrage/délégués avec les clubs, **G Le Gueuziec** insiste sur l'évolution considérable du travail du délégué au niveau administratif et autre (feuille de match, réclamation, rapport complet, contrôle des remplacements, chronométrage....), il y a encore quelques années toutes ces taches étaient effectué par l'arbitre.

Guy Le Gueuziec

Rapporteur( domaine délégués)